

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

*Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Occitanie*

Montpellier, le

30 AOUT 2017

*Direction Énergie Connaissance
Département Autorité Environnementale
Division Évaluation Environnementale Est*

Le Préfet de la Région Occitanie

à

Réf. Chr :
Nos réf. : 2017-005304
Affaire suivie par : Isabelle AUSCHER
Isabelle.AUSCHER@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 85 – Fax : 04 67 15 68 12

DREAL Direction Écologie
Division milieux marins et côtiers

Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale
projet de construction d'une digue d'enclosure dans la darse Zifmar du port de Sète
déposé par le Conseil Régional d'Occitanie.

Par courrier reçu le **29 juin 2017**, vous m'avez transmis pour avis de l'autorité environnementale, le dossier construction d'une digue d'enclosure dans la darse Zifmar du port de Sète déposé par Conseil Régional d'Occitanie.

En application de l'article R.122-7 II du code de l'environnement, je vous informe de l'absence d'observations émises dans le délai de 2 mois à compter de la réception du dossier.

La présente information devra figurer dans le dossier soumis à enquête publique ou toute autre forme de consultation du public. Elle devra être rendue publique sur le site internet de l'autorité qui prends la décision d'autorisation du projet et fait l'objet d'une publication sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,



Frédéric DENTAND
Directeur Adjoint DEC